

RAPPEL

- décret n° 2015-1929 du 31-12-2015

- arrêté du 27-11-17 modifiant arrêté du 31-12-2015 / NS n° 2017-172 du 22-12-2017

Légende : S4C => Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture

CANDIDATS inscrits en catégorie SCOLAIRE

1 - Évaluation du niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture atteint en fin de cycle 4

sur le LSU (Livret Scolaire Unique)

Chaque niveau en nombre de points => via CYCLADES

	Niveau 1 Maîtrise insuffisante	Niveau 2 Maîtrise fragile	Niveau 3 Maîtrise satisfaisante	Niveau 4 Très bonne maîtrise
Domaine 1 : "les langages pour penser et communiquer"				
Composante 1 "Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit"	10 pts pour chaque composante	25 pts pour chaque composante	40 pts pour chaque composante	50 pts pour chaque composante
Composante 2 "Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale"	10 pts pour chaque composante	25 pts pour chaque composante	40 pts pour chaque composante	50 pts pour chaque composante
Composante 3 "Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques"	10 pts pour chaque composante	25 pts pour chaque composante	40 pts pour chaque composante	50 pts pour chaque composante
Composante 4 "Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps"	10 pts pour chaque composante	25 pts pour chaque composante	40 pts pour chaque composante	50 pts pour chaque composante
Domaine 2 du S4C : « Les méthodes et outils pour apprendre »	10 pts pour chaque composante	25 pts pour chaque composante	40 pts pour chaque composante	50 pts pour chaque composante
Domaine 3 du S4C : « La formation de la personne et du citoyen »	10 pts pour chaque composante	25 pts pour chaque composante	40 pts pour chaque composante	50 pts pour chaque composante
Domaine 4 du S4C : « Les systèmes naturels et les systèmes techniques »	10 pts pour chaque composante	25 pts pour chaque composante	40 pts pour chaque composante	50 pts pour chaque composante
Domaine 5 du S4C : « Les représentations du monde et l'activité humaine »	10 pts pour chaque composante	25 pts pour chaque composante	40 pts pour chaque composante	50 pts pour chaque composante
Enseignement facultatif (indication lors de l'inscription du candidat)	Si objectif atteint	Si objectif dépassé		
Langues et cultures de l'Antiquité ou langues et cultures européennes ou langue et culture régionales ou chant choral ou découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles ou langue des signes française ou LV2 (sections bilingues LR ou enseignement agricole)	10 pts	20 pts		

Bilan de fin de cycle 4 (5ème-4ème-3ème)

2 - Épreuves ponctuelles (29 et 30 juin 2020)

Série	Calendrier	Epreuves	Type	Observations	Durée	Nbre de points	Nbre de copies
Générale Professionnelle (sujets spécifiques série pro)	Lundi 29 juin 2020 09 h 00 - 10 h 30 10 h 45 - 12 h 15 (15 minutes de pause)	1- Français	Ecrit	Grammaire et compétences linguistiques- compréhension et compétences d'interprétation-dictée-rédaction	01 h 30 + 01 h 30	100	2 (1 => questions + dictée et 1 autre => rédaction)
	Lundi 29 juin 2020 14 h 30 - 16 h 30	2- Mathématiques (*)	Ecrit	Exercices de maths dont un d'algorithmique ou de programmation	02 h 00	100	1
	Mardi 30 juin 2020 09 h 00 - 11 h 00	3- Histoire-géographie- Enseignement Moral et Civique (*)	Ecrit	- Questionnaire HG dont un développement sur HG ou EMC - QCM EMC	02 h 00	50	1
	Mardi 30 juin 2020 13 h 30 - 14 h 30	4- Sciences : physique- chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie	Ecrit	Soit physique-chimie + sciences de la vie et de la Terre Soit physique-chimie + technologie Soit sciences de la vie et de la Terre + technologie	30 min. + 30 min.	50	1
Générale Professionnelle (sujets spécifiques série pro) En établissement	A partir du 15 avril jusqu'au dernier jour des épreuves écrites inclus	5- Soutenance orale : HDA ou EPI ou parcours éducatif (4)	Oral	1 seul cddt : 1 exposé (env. 5 min.) suivi d'un entretien avec le jury (10 min.) ou grpe de 3 cddts : 1 exposé (10 min. à 3 voix) suivi d'un entretien avec le jury (15 min.) <i>(5 minutes de présentation maximum possible par le candidat en LVE ou LR, dans la mesure où la langue est enseignée dans l'établissement et à la condition que le centre d'épreuves dispose de la ressource enseignante adaptée à la langue demandée)</i>	15 min. ou 25 min.	100 (50+50)	-

(*) **RAPPEL** => conformément à la réglementation en vigueur, deux disciplines **uniquement** peuvent être effectuées en langue régionale :

- **histoire-géographie/EMC** (pour les élèves de 3ème en sections bilingues français-langue régionale),

et

- **mathématiques** (pour les élèves en immersion-basque)

Moyenne épreuves ponctuelles

Bilan de fin de cycle 4 (5ème-4ème-3ème) sur 400 pts

+

moyenne épreuves ponctuelles sur 400 pts

=

résultat à l'examen "admis/refusé" sur 800 pts

CANDIDATS inscrits en catégorie INDIVIDUELLE

1 - Épreuves ponctuelles

Série	Calendrier	Epreuves	Type	Observations	Durée	Nbre de points	Nbre de copies
Générale Professionnelle (sujets spécifiques série pro)	Lundi 29 juin 2020 09 h 00 - 10 h 30 10 h 45 - 12 h 15 (15 minutes de pause)	1- Français	Ecrit	Grammaire et compétences linguistiques- compréhension et compétences d'interprétation-dictée-rédaction	01 h 30 + 01 h 30	100	2 (1 => questions + dictée et 1 autre => rédaction)
	Lundi 29 juin 2020 14 h 30 - 16 h 30	2- Mathématiques (*)	Ecrit	Exercices de maths dont un d'algorithmique ou de programmation	02 h 00	100	1
	Mardi 30 juin 2020 09 h 00 - 11 h 00	3- Histoire-géographie- Enseignement Moral et Civique (*)	Ecrit	- Questionnaire HG dont un développement sur HG ou EMC - QCM EMC	02 h 00	50	1
	Mardi 30 juin 2020 13 h 30 - 14 h 30	4- Sciences : physique- chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie	Ecrit	Soit physique-chimie + sciences de la vie et de la Terre Soit physique-chimie + technologie Soit sciences de la vie et de la Terre + technologie	30 min. + 30 min.	50	1

(*) **RAPPEL** => conformément à la réglementation en vigueur, deux disciplines **uniquement** peuvent être effectuées en langue régionale :

- **histoire-géographie/EMC** (pour les élèves de 3ème en sections bilingues français-langue régionale),

et

- **mathématiques** (pour les élèves en immersion-basque)

Moyenne épreuves ponctuelles

2 - Épreuve ponctuelle langue vivante

Série	Calendrier	Epreuves	Type	Sous-épreuves	Durée	Nbre de points	Nbre de copies
Générale Professionnelle (Choix de la langue au moment de l'inscription)	Mardi 30 juin 2020 15 h 00 - 16 h 30	Langue vivante étrangère	Ecrit	Evaluation de la compréhension d'un texte écrit de 200 mots max	01 h 30	50	1
				Evaluation de l'expression écrite : rédaction d'un texte de 50 à 80 mots env.		50	

Note langue vivante

Moyenne épreuves ponctuelles sur 300 pts + note langue vivante sur 100 pts = résultat à l'examen "admis/refusé" sur 400 pts